

- [Carte 1 voyage \(solo\)](#)
- [Carte 1 voyage à bord du bus \(solo secours\)](#)
- [1 Voyage - avec recharge d'euros](#)
- [Carte 2 voyages](#)
- [Carte 10 voyages](#)
- [Carte Groupe 4 personnes](#)
- [Pass XL 24h / Pass XL 72h](#)
- [Navette maritime - 1 traversée](#)
- [City Pass](#)
- [Forfaits Parking](#)
-

1 Voyage avec recharge d'euros



Pour tous : 1,40 €
- 20% : 1,12 €
- 50% : 0,70 €

Tarifs en vigueur au 1er février 2018

Ces tarifs sont disponibles uniquement sur une carte de transport compatible avec le réseau RTM sur la zone CIEL (hors navettes maritimes et Ferry Boat) avec tarif préférentiel sur les parkings relais en la créditant avec une recharge d'euros à :

0,70 € - 1,40 € - 5,00 € - 10,00 € ou 20,00 €

La recharge d'euros vous permet de voyager pendant 1 heure en correspondance sur le réseau Bus, Métro, Tramway. Au terme de cette heure, vous restez en règle jusqu'à la fin de votre déplacement en cours.

Tarifs au Voyage

- Voyage pour tous : 1,40€

- Voyage -20% : 1,12€

Conditions et justificatifs à présenter dans un point d'accueil avec votre [carte TRANSPASS](#) :

- **avoir de 6 à 10 ans**
- **avoir moins de 26 ans** : être collégien, lycéen, étudiant, stagiaire de la formation professionnelle, apprenti ou service civique
- **être enfant de famille nombreuse** : Etre issu d'une famille nombreuse (3 enfants minimum) et justifier du statut jeune.
- **être parent d'au moins 3 enfants** dont le dernier a moins de 18 ans ou 5 enfants sans limite d'âge (présenter l'original du livret de famille et remettre la copie)
- **être militaire** jusqu'au grade d'aspirant (copie de la carte militaire)

- Voyage -50% : 0,70€

Conditions et justificatifs à présenter dans un point d'accueil avec votre [carte TRANSPASS](#)
:

- **avoir moins de 26 ans** : être boursier scolaire ou bénéficiaire de la CMUC
- **bénéficiaire de la CMUC** ou demandeur d'emploi non indemnisé jusqu'à 25 ans
- **avoir plus de 65 ans** : être domicilié à Marseille, Allauch ou Plan de Cuques (réduction accordée par l'agent d'accueil RTM, justifiez de 6 mois minimum de résidence sur la commune : joindre photocopies de quittance électricité, téléphone, loyer...)

Points de vente

Il est possible de créditer la carte TRANSPASS sur les distributeurs Métro et Tramway, dans les points de vente manuels RTM, Station St Charles et Espace Clients Bourse ainsi que chez [les vendeurs agréés RTM](#).

- [Tous les abonnements](#) |
- [Retour accueil](#)